

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE HYGEA DU 20 DÉCEMBRE 2022

CONVOCATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée Générale se tiendra le **mardi 20 décembre 2022 à 17h00** dans les locaux de l'intercommunale - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré.

L'Assemblée Générale (ouverte au public) aura à son ordre du jour :

1. Modifications statutaires, en ce compris modification de l'objet social ;
2. Règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration et du Bureau exécutif - ROI – Modification ;
3. Evaluation 2022 du Plan stratégique HYGEA 2020-2022 – Approbation ;
4. Plan stratégique HYGEA 2023-2025 – Approbation ;
5. Composition du Conseil d'Administration - Modifications.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.